

**CLUB NAUTIQUE  
DE NEW RICHMOND INC.**  
New Richmond, Québec  
G0C 2B0

---

Instructions  
Courses de voiliers

SAISON 2003

---

**Préparées par :**

Jean-Marc Babin  
Charles Leblanc  
Claude Normandeau  
Bill Connon  
Frédéric Vincent

## 1. RÈGLE GÉNÉRALE

Le but de ces courses est de permettre une compétition amicale entre les membres du club et les autres voiliers invités. Nous avons limité, au maximum, les règlements. En cas de contradiction, le tout devra se régler à l'amiable par le comité de course.

## 2. RESPONSABILITÉ

Les concurrents acceptent, en participant aux différentes courses, que les organisateurs, le Club Nautique et/ou autres bénévoles requis ne peuvent être tenus responsables ou poursuivis pour des dommages matériels survenus dans le cadre des courses.

Le propriétaire, ses représentants et les membres de son équipage reconnaissent participer aux courses organisées par le Club Nautique de New Richmond à leurs risques et périls et renoncent à entreprendre toute poursuite contre les organisateurs, le Club Nautique et/ou autres bénévoles requis pour l'organisation de ces courses.

La sécurité d'un voilier et de son équipage est la seule responsabilité de son propriétaire ou, en son absence, de son représentant (skipper). Le propriétaire doit vérifier et garantir l'état de son bateau et des équipements, avoir à bord les accessoires de sécurité requis et voir à ce que le bateau soit opéré par un équipage compétent. Le propriétaire doit, de plus, détenir une assurance responsabilité qui couvre le bateau et l'équipage ainsi que tous les dommages causés à autrui par sa faute; cette preuve d'assurance étant requise auprès du Club Nautique.

Dans le cas d'incident causant des bris matériels entre les voiliers participant aux courses, les concurrents acceptent, en s'inscrivant, que la responsabilité des dommages et les coûts des réparations soient partagés en fonction des règles établies par les assureurs de bateau.

## 3. ÉLIGIBILITÉ AUX COURSES

Chaque course est ouverte aux concurrents qui auront rempli le formulaire d'inscription avant le départ fourni par le Club Nautique et qui auront acquitté les frais d'inscription et fourni la preuve d'assurance.

## 4. HANDICAP

Évidemment, on ne peut s'en passer donc messieurs Bill Connon et Charles Leblanc sont responsables de la compilation. Les résultats seront calculés selon « PHRF de la Nouvelle-Angleterre ».

## 5. DÉPARTS

Le départ des courses sera donné au moyen des signaux suivants. Les temps doivent être comptés à partir des signaux visuels; on ne tiendra pas compte de l'absence d'un signal sonore.

| Signal        | Pavillon et signal sonore                  | Minutes avant le signal de départ |
|---------------|--|-----------------------------------|
| Avertissement | Voyant ou pavillon jaune : 1 signal sonore | 10                                |
| Préparatoire  | Voyant ou pavillon bleu : 1 signal sonore  | 5                                 |
| Départ        | Voyant ou pavillon rouge : 1 signal sonore | 0                                 |

Chaque signal sera amené une minute avant d'envoyer le suivant.

#### 6. LIMITE DE TEMPS OU FIN DE COURSE

La limite de temps pour une course sera de 1 h 30. Le voilier qui dépasse ce temps limite sera classé DNF. Si, aucun voilier ne termine la course avant la fin de la limite de temps, la course est annulée.

La course se termine :  
- à l'arrivée du dernier participant ou  
- à la limite de temps fixé, soit 1 h 30.

#### 7. UTILISATION DU MOTEUR AVANT LE DÉPART

Le moteur du voilier doit être arrêté lors de l'envoi du signal préparatoire, pavillon bleu.

#### 8. UTILISATION DU SPINNAKER AVANT LE DÉPART

Le hissage du spinnaker, avec ou sans chaussette, ne peut débuter qu'après avoir franchi la ligne de départ.

#### 9. RAPPEL

Aucun rappel ne sera fait pour les bateaux ayant franchi la ligne de départ avant le son de la corne à brume. Le responsable de la corne à brume est le seul juge sur la légalité des départs. Sa décision est finale et sans appel donc, le résultat sera DNS, ce qui veut dire n'a pas pris le départ. Le ou les bateaux fautifs seront immédiatement prévenus de leur faux départ par la radio VHF, canal 72.

#### 10. LIGNE DE DÉPART ET LIGNE D'ARRIVÉE

Sauf indication contraire, la ligne de départ et d'arrivée sera une ligne imaginaire entre l'extrémité sud du quai sur pilotis et une bouée.

#### 11. ABANDON

Un bateau qui abandonne la course doit éviter de nuire aux autres concurrents et les aviser de son abandon dans les plus brefs délais (radio VHF, canal 72).

#### 12. ÉQUIPAGE

Le nombre de personne formant l'équipage est illimité.

#### 13. COÛT DE PARTICIPATION

Le coût de participation est de 5 \$/cours/bateau.

#### 14. COMPILATION ET AFFICHAGE DES RÉSULTATS

Évidemment, il y aura des résultats, dans la mesure où vous serez patient et indulgent, ceux-ci vous seront donnés dès que possible ou à une date ultérieure au local du club.

#### 15. CONDUITE DU BATEAU

Les appareils de gouvernes automatiques, comme les pilotes automatiques et les régulateurs d'allure ne seront pas autorisés dans les courses. Nous visons trois points en faisant ces courses, soit :

- faire connaître la voile
- faire participer le plus de gens possible
- faire connaître le Club Nautique et ses services

**SOYEZ PRUDENTS ET AMUSEZ-VOUS!**